



**GIRONDE**  
**CACOLAC À LA CONQUÊTE DU VIN EN CANETTE**

**AMÉNAGEMENT**  
Le projet Cœur Aéroparc repoussé en 2023



**L'ENQUÊTE**  
**TENSIONS SUR LES COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES**

**BORDEAUX**  
**Comment Actiplay renoue avec la rentabilité**



**PHARMACIE**  
**Merck investit 50 millions d'euros sur son site girondin**



**LOGISTIQUE**  
**Dartess à la conquête de nouveaux marchés**

**ÉCOSYSTÈMES & TERRITOIRES**



**NOUVELLE-AQUITAINE ÉNERGIE**  
**Le Ceser demande un moratoire énergétique**

Le Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) de Nouvelle-Aquitaine a demandé la création d'un moratoire sur des projets énergétiques régionaux emblématiques. Deux d'entre eux vont prochainement entrer en débat public : une ferme photovoltaïque de 1 000 hectares à Saucats et une ferme éolienne au large de l'île d'Oléron (50 à 80 turbines sur 300 kilomètres carrés). Pour les élus, le but serait de « renouer le lien de confiance indispensable avec les citoyens ».



Bordeaux Métropole veut planter un million d'arbres en dix ans.

**GIRONDE URBANISME**

**LA MÉTROPOLE INCITE LES ENTREPRISES AU MÉCÉNAT VERT**



**BORDEAUX FINANCEMENT**  
**Innovaday revient en décembre**

La 8<sup>e</sup> édition d'Innovaday, forum national de l'investissement, se déroulera le 7 décembre à la Cité Mondiale à Bordeaux. Co-organisé par Unitec et AFD Nouvelle-Aquitaine, il s'adresse à toutes les entreprises innovantes souhaitant financer leur démarrage opérationnel, leur développement ou la commercialisation de leur produit ou service. L'appel à candidatures, ouvert jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre, sélectionnera 30 lauréats qui bénéficieront de rendez-vous qualifiés auprès d'un panel de plus de 60 investisseurs et experts de l'innovation.

Bordeaux Métropole joue les jardiniers. En début d'été, la collectivité a ouvert une campagne de mécénat destinée aux entreprises dans le cadre de son plan « arbres », visant à en planter un million en dix ans sur le territoire de l'agglomération. « C'est un moyen de changer le paysage urbain mais si on ne le fait pas de façon massive, ça ne servira pas à grand chose », affirme le président de la métropole, le socialiste Alain Anziani.

**PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS**

L'objectif de plantation d'arbres (qui fleurit dans beaucoup de collectivités ailleurs en France) se dote de 3 millions d'euros par an pour réaliser des opérations sous la maîtrise d'ouvrage de la collectivité et des subventions aux communes. Il devrait s'ouvrir aux particuliers à partir de 2022 avec des actions précises, notamment une « fête de l'arbre ».

Le monde professionnel pourra passer par du don financier déductible pour planter davantage d'arbres mais aussi du don en nature (outils de plantation, d'entretien, plants, arbustes, foncier) ou en compétences. La Métropole affirme avoir déjà suscité

l'intérêt de promoteurs immobiliers (à l'image du groupe Duval) ou de paysagistes et réléchit à des partenariats avec des centres commerciaux.

**DÉMARCHE RSE**

Pour François Darquety, directeur du projet, l'initiative « peut entrer dans une démarche RSE et a aussi de l'intérêt pour certains types d'événements comme les team buildings. On appelle les entreprises aux dons pour faire des plantations sur l'espace public sous notre maîtrise d'ouvrage, mais nous voulons aussi les inciter à le faire sur leur propre foncier. Les discussions se feront au cas par cas ».

Le mécénat bénéficie d'une cellule dédiée au sein de Bordeaux Métropole. Elle recense 190 entreprises mécènes (10 000 euros de dons en moyenne) et 8,2 millions d'euros de dons depuis 2017 (pour 46 projets). La première opération de ce type, destinée à renforcer le Pont de Pierre, à Bordeaux, avait recueilli 434 000 euros du côté du mécénat d'entreprise et 23 000 euros côté particuliers, dans un objectif initial d'un peu plus d'un million d'euros.

Romain Bételle